

82458
MOYENS
CERTAINS
ET PEU COUTEURS
DE DÉTRUIRE
LE MAL VÉNÉRIEN.

PAR J. J. GARDANE,

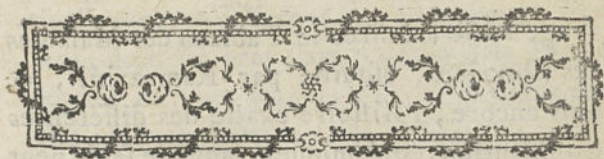
Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de
Paris, Médecin de Montpellier, Censeur
Royal, des Sociétés Royales des Sciences de
Montpellier & de Nanci, de l'Académie de
Marseille, &c. &c

Æque pauperibus prodest, locupletibus æque.
Horat. Epist. Lib. I.

A LONDRES,

Et se trouve à Paris,

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Augustins,



M O Y E N S
CERTAINS ET PEU COUTEUX
DE DÉTRUIRE
LE MAL VÉNÉRIEN.

1. L'OBSERVATION a prouvé que le Peuple étoit presque toujours la première victime des épidémies, & que du sein de l'indigence s'élevoit la vapeur contagieuse & mortelle qui frappe trop souvent les têtes les plus précieuses. S'occuper des Maladies populaires, c'est travailler à la fois, & pour le Citoyen accablé de besoins, & pour l'homme distingué par le rang & par la fortune.

2. L'humanité doit beaucoup sans doute à l'Auteur illustre de l'Avis au Peuple, pour l'avoir éclairée contre l'erreur des préjugés & des artifices de Charlatans : mais cet Ou-

vrage laisse à desirer le Tableau des Maladies des Ouvriers, esquissé par Ramazzini, & plus encore, l'Histoire exacte des différentes Constitutions épidémiques, laquelle seule peut conduire à la connoissance & au traitement des nouvelles épidémies, dont les coups funestes, pour l'ordinaire, viennent moins de la nature de la contagion, que de l'ignorance des moyens de la combattre au moment même de l'invasion.

3. Le desir de secourir les malheureux m'a fait commencer depuis plusieurs années le premier Travail, dont les matériaux rassemblés paroîtront un jour, si le tems & les circonstances le permettent. Le second, plus étendu, ne sauroit être l'ouvrage d'un seul homme : il n'y a qu'une Société de Gens de l'Art qui puisse l'entreprendre & l'exécuter.

4. Une Contagion très-commune parmi le Peuple, c'est la Maladie Vénérienne. Etablie dans tous les tems & dans tous les lieux, elle attaque indistinctement tous les âges, tous les sexes, tous les états ; & dans chaque individu, elle prend des formes différentes, sous lesquelles il est quelquefois aussi difficile de la connoître qu'elle exerce plus par-

ticulierement sa fureur sur les pauvres Artisans , dont les bras font si utiles à la Patrie : dénués de tous secours , ils languissent dans une inaction préjudiciable à l'Etat , se laissent insensiblement consumer par ce venin destructeur , & assurent ainsi la durée & la multiplication du mal qu'ils négligent.

5. C'est donc spécialement pour cette classe de Citoyens que ce Projet a été formé. Long-tems j'ai desiré qu'ils fussent secourus d'une maniere sûre & peu coûteuse ; long-tems j'ai affayé différens remedes pour atteindre ce but ; & ce n'est qu'après avoir employé ou vu employer diverses méthodes , après avoir suivi leur marche , recueilli leurs effets , balancé les dépenses qu'elles exigent , que je me suis décidé pour celle que je propose.

6. Un grand avantage , suivant M. Astruc , eut été de pouvoir trouver un remede facile & sans frais , qui soulageât à coup sûr le Peuple hors d'état de faire la dépense , & qui pût même quelquefois le guérir. Les secours suivans présentent une utilité bien plus étendue , puisqu'ils réunissent la facilité , la simplicité , la modicité du prix à la certitude d'une guérison radicale.

7. Qu'on ne confonde pas ce que j'avance

avec les promesses trompeuses des Charlatans. J'adopte des remèdes connus & avoués par les Médecins, je n'en fais pas un secret, je ne les prépare point, je ne les vend point : d'ailleurs appliqué par état à l'étude de toutes les Maladies, je ne dois pas me borner au traitement seul de la Vénérienne ; & si je m'en occupe plus particulièrement aujourd'hui, c'est que les voies de la guérir m'ont paru presque interdites au Peuple indigent, qui mérita toujours l'attention du Médecin Citoyen.

8. Je n'ignore pas le tort que va faire aux Distributeurs de remèdes secrets, l'évaluation exacte du prix des drogues connues & efficaces : je ne puis même me dissimuler les murmures de quelques-uns ; mais le premier devoir de l'homme honnête, est de combattre l'intérêt personnel, toujours opposé à l'intérêt du Public, & de ne garder aucun ménagement avec ceux qui cherchent à le tromper.

9. L'exposition des moyens proposés sera aussi simple que leur exécution. Je ne m'arrêterai pas à rechercher si la Maladie Vénérienne est ancienne ou nouvelle, si elle est naturelle ou étrangère à nos climats ; encore moins m'occuperai-je de la possibilité de la détruire par



La multiplication des Hôpitaux, & par la séparation rigoureuse des personnes vérolées d'avec les personnes saines. Fonder la possibilité de détruire cette contagion sur sa nouveauté, c'est bâtir sur un système dont on doute encore : chercher à la détruire en multipliant les Hôpitaux, c'est augmenter les dépenses de l'Etat, exiger des Etabliffemens nouveaux, lorsqu'on a peine à soutenir les anciens, & fonder son Projet sur des conditions qu'il est physiquement impossible de remplir.

10. Une voie plus sûre que tous les Hôpitaux réunis, seroit l'inspection exacte & rigoureuse des Filles de joie. L'utilité publique en autoriseroit la visite, & la punition de celles qu'on trouveroit en faute, seroit alors d'autant plus méritée, qu'en s'exposant ainsi malades, sans se précautionner, elles attendoient volontairement à la santé des Citoyens.

11. Dans ce cas, un préservatif ne devroit-il pas nécessaire? En effet, si l'on est quelquefois forcé de fermer les yeux sur cette licence, il seroit peut-être avantageux de permettre à ces Filles de se pouvoir d'un moyen de se garantir de la contagion. Reste à savoir si de pareilles précautions sont sûres : j'ai peine à le

croire ; un essai particulier ne suffit pas pour convaincre. Les gens de l'Art conviennent qu'il faut des expériences nombreuses , constantes , décisives , telles qu'il sera difficile d'en obtenir.

12. Mes doutes sur la possibilité de se garantir du mal vénérien ne tombent pas sur le remède même. Je conçois très-bien comment il peut se trouver une préparation quelconque , dont le mélange avec le virus vénérien énerve ce virus , le décompose , le détruit. Mais aucun moyen ne peut en tarir tout d'un coup la source dans une personne profondément infectée ; aucun moyen ne peut empêcher qu'il ne se sépare dans l'acte vénérien , dont le temps est indéterminé , une quantité de virus excédant la force du remède que l'on donne dans la vue de le rendre impuissant. Rien ne peut encore prévenir l'évaporation de ce prétendu préservatif dans l'instant où le virus vénérien se communique. Il est donc à craindre alors que ce même virus ne trouvant plus d'obstacles , passe rapidement des corps malades aux corps sains , malgré les précautions prises , & que le préservatif en apparence le plus efficace , devenant ainsi un moyen pernicieux , n'expose ceux qui en feroient usage

à gagner le mal qu'ils avoient deſſein d'éviter.

13. Les moyens que j'indique , ſimples , ſûrs , honnêtes & peu coûteux ſont curatifs , & n'exigent rien du Gouvernement. Il n'y a ni Hôpital à bâtir , ni lits à fonder , ni dépenſe à faire pour la nourriture & pour le traitement des Malades , dont le travail ne doit pas être interrompu.

14. Il eſt préſentement reconnu qu'on guérit la Maladie Vénérienne avec des médicamens internes ; l'expérience avoit encore démontré depuis long - tems , qu'on détruifoit radicalement ce mal par les frictions : deſorte qu'en réuniffant ces deux traitemens , on eſt ſûr d'attaquer la Maladie des deux mains , & de la combattre d'une manière plus certaine.

15. Une vérité non moins démontrée , c'eſt que par des frictions ſur les aines & ſur les cuiffes , adminiſtrées ſagement & long-tems continuées , on introduit autant de viſ-argent , & d'une manière plus paifible , que par les frictions accoutumées , qu'on faiſoit ſur toute la ſurface du corps.

16. On ne ſauroit non plus diſconvenir de l'inutilité des bains dans une foule de cas ; j'en appelle au témoignage éclairé des Gens

de l'Art, & je m'en rapporte encore à cet égard, au traitement populaire que j'administre publiquement dans cette Capitale.

17. Cette même expérience a démontré, que le régime ordinaire des Pauvres, l'inconstance des saisons, l'hyver même ne s'opposoient que foiblement à l'action des secours anti-vénériens, & qu'à l'exception de quelques malheureux que l'énormité du mal forçoit à garder le lit, tous pouvoient venir instruire le Médecin de leur état & de l'effet des remedes.

18. J'ai prouvé dans mes *Recherches*, que quoiqu'il fut nécessaire de connoître toutes les préparations anti-vénériennes, leur force, leur vertu, leur activité, pour les varier suivant les circonstances, cependant le sublimé corrosif présentoit un remede assez général, d'une efficacité peu commune, sur-tout lorsqu'administré par des Personnes éclairées, on le donnoit conjointement avec des frictions.

19. J'ai répondu dans le même Ouvrage aux appréhensions élevées contre ce remede. Pour ne laisser aucun doute là-dessus, j'observerai que l'administration interne du Mercure sublimé corrosif, conseillée séparément

par plusieurs Membres de la Faculté de Médecine de Paris , a été en quelque maniere généralement adoptée par cette même Faculté dans deux Thèses différentes , soutenues à ses Ecoles ; dans l'une desquelles on reconnoît l'efficacité du Mercure sublimé , pris intérieurement contre le mal vénérien ; & dans l'autre les bons effets de ce sel contre les dartres. Par surabondance de preuves , j'ajouterai que le célèbre M. Astruc , après avoir balancé les avantages & les inconvéniens des différens remedes , étoit PERSUADÉ qu'on pouvoit faire usage du Mercure sublimé SANS DANGER ; & que M. Macquer , habile Chymiste & très-sçavant Médecin , qui n'avoit pas rejeté l'usage intérieur du Mercure sublimé dans son Dictionnaire de Chymie , m'a écrit depuis , *qu'il croyoit cette méthode très-bonne ; qu'il avoit eu l'honneur de le dire à M. le Lieutenant-Général de Police , & qu'il étoit prêt à le dire à tout le monde , & même à l'imprimer.*

20. Au reste , en proposant cette méthode , je n'entends pas donner l'exclusion aux autres. Je l'ai déjà dit , je les crois toutes utiles : mais comme celle que j'adopte est aussi sûre & moins dispendieuse qu'aucune de celles qu'on

a proposé jusqu'à présent , je lui donne la préférence , jusqu'à ce que des nouvelles recherches en ayent indiqué , sinon de plus certaines , car il sera difficile d'en découvrir , du moins , de moins couteuses. Ce n'est qu'à ces conditions qu'elles mériteront de la balancer.

21. J'ai fait voir encore combien il importoit de préférer le Mercure aux sudorifiques végétaux , dans un traitement général , où les méthodes longues & incertaines ne sont jamais admissibles. Si des expériences récemment faites avec des sudorifiques plus actifs , ont paru promettre des succès plus prompts & plus sûrs que ceux qu'on avoit obtenus jusqu'à présent de cette maniere , ces apparences ne se sont point réalisées ; & le Mercure est encore le seul véritable spécifique du mal vénérien

22. Quoiqu'à la rigueur il fut possible de de se traiter soi-même de cette maladie , j'ai exigé que ceux à qui ces secours seroient administrés ne les reçussent que par parties , & qu'on leur en distribuât deux ou trois fois la semaine , afin que , forcés de venir chercher des remèdes , ils ne négligeassent pas de se représenter à celui qui les traite , qu'il pût ainsi

s'affurer de leur état , suspendre le médicament , ou en augmenter la dose en cas de besoin , éviter les abus qui pourroient en résulter , & prévenir ainsi jusqu'aux plus petits inconvéniens.

23. Tout l'art consiste à faire donner les frictions par les Malades eux-mêmes , afin qu'ils reçoivent la dose entière de la pommade mercurielle , qu'ils partagoient auparavant avec la personne qui les frottoit. On évite encore de les laisser dans des linges imprégnés de cette pommade , en ayant soin de les faire effuyer , lorsque l'onguent a bien pénétré. De là résultent la propreté du Malade, l'épargne du linge , & mille autres avantages présentement trop connus pour les détailler.

24. L'usage de la solution est bien plus simple encore. On en avale matin & soir une cuillerée dans poïçon de lait , dans une forte décoction d'orge ou de racine de guimauve , ou enfin dans de la soupe , de la panade , ou tel autre corps gras & mucilagineux le plus commode à se procurer. L'augmentation de la prise de ces deux remèdes ne change rien à la manière de les administrer , & ne rend pas ce procédé plus pénible.

25. Il est aisé de s'appercevoir que ce traitement n'est pas bien difficile. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans un plus long détail sur cet objet , pour lequel je renvoye mes Lecteurs à mes *Recherches pratiques sur les différentes manieres de traiter la Maladie Vénérienne.*

26. Pour procéder à l'exécution de ce Plan , il faudroit établir dans la Capitale de chaque Province , & dans chaque Ville principale un endroit où les Malades attaqués, de mal vénérien, pussent se rendre; & que là, sous la direction d'un Médecin & d'un Chirurgien, on leur dispensât des secours peu coûteux. Quelle que puisse être la longueur du traitement, le prix des remedes en seroit toujours très-modique, & bien au-dessous de ce que le Peuple donne tous les jours aux Charlatans qui le trompent.

27. Il ne s'agira point de récompenser pécuniairement les soins du Médecin & du Chirurgien; l'Apothicaire ne doit pas même être trop exigeant sur le prix de sa drogue. Il est rare de ne pas guérir la Vérole la plus opiniâtre avec six onces de pommade mercurielle à moitié Mercure, & quarante-huit grains de sublimé corrosif; la pommade passée

à 8 s l'once, ne coutera que 2^{tt} 8 s. On peut encore évaluer à 12 s chaque pinte de solution à douze grains de Mercure sublimé dans l'eau distillée. Ainsi les frais des drogues, y compris ce qu'il faut ajouter pour deux ou trois purgations & le peu d'onguent ou autre topique nécessaire au traitement extérieur des symptômes, ne doivent pas aller au de-là de 9^{tt}, dans les guérisons les plus longues & les plus difficiles. Ils deviendront moindres dans la Province, où ces médicamens sont à plus bas prix. Il n'est point de Malade parmi le Peuple qui ne puisse rigoureusement trouver cette somme, ou dans ses épargnes lorsque son travail ne sera pas interrompu, ou dans la bourse des personnes charitables. D'ailleurs, il est possible, comme je l'ai dit, de modifier ce prix dans les Provinces.

28. Le déboursé des remedes une fois assuré, le Médecin & le Chirurgien, chargés de cette entreprise, trouveront le dédommagement de leurs peines dans le bien qu'ils procureront à l'humanité, & dans le choix que le Ministère fera de leur personne. Compteroit-on pour rien la satisfaction de soulager le

traitement n'est pas si considérable. On peut donner deux heures du jour trois fois la semaine ; sur-tout asservir les Malades à se rendre à l'endroit convenu aux tems indiqués. Ce n'est pas autrement que sont traités annuellement les Soldats du Bataillon de la Milice de Paris , les enfans depuis l'âge d'un an jusqu'à douze , la plupart de ceux à qui la violence des symptômes ne permet pas d'attendre leur rang à Bicêtre , & beaucoup d'autres indigens instruits par la voix publique de la commodité de ces secours , dont l'administration m'a été confiée par M. le Lieutenant-Général de Police.

29. Que ne puis-je ici entrer dans le détail de tout ce que ce Magistrat , ami de l'humanité , fait pour le Peuple dans cette partie ! Combien de malheureux ses charités ont arraché des bras de la mort ! Combien d'infortunés auxquels il tend chaque jour une main secourable ! Ces soins paternels d'un zèle toujours actif exciteroient l'admiration publique , & tout ce que M. le Lieutenant-Général de Police a fait pour la sûreté de Paris aux yeux des Citoyens étonnés , ne seroit rien en comparaison de ce que sa bienfaisance

faifance exerce en fecret dans l'intérieur des familles indigentes. Mais, quelque vif que foit le fentiment de ma reconnoiffance, pour le choix qu'il a daigné faire de ma perfonne dans la difpenfation de ces fecours, plus ce Magiftrat aime à cacher fes vertus, plus je dois ménager fa modeltie.

30. Les avantages du traitement populaire peuvent encore s'étendre fur les Soldats & fur les Matelots. L'expérience ayant démontré la poffibilité de traiter le mal vénérien fans l'appareil afferviffant autrefois ufité, on ne recevrait dans les Hôpitaux Militaires & de la Marine que les plus infirmes; on traiteroit les autres dans les Quartiers, ils pourroient continuer le Service, feulement on les furveilleroit les jours intermédiaires, afin de les détourner plus sûrement d'un libertinage contraire à leur guérifon. Ces Malades s'y rendroient les jours indiqués, aux heures du Médecin & Chirurgien de l'Hôpital du Roi. Dans les petites Garnifons, ils feroient traités par le Médecin & le Chirurgien de l'Hôpital de l'endroit, & dans d'autres tems & d'autres lieux par le Chirurgien-Major du Régiment. Le logement

& la nourriture ne coûteroient rien de plus au Ministère. Ainsi, par ce nouvel arrangement, les frais du traitement le plus long se réduiroient en tout à 9^{tt}. Je doute fort qu'aucune méthode puisse entrer en parallèle avec celle que je propose; pas même celle des Dragées, dont il faut souvent plusieurs boîtes, sans compter les topiques.

31. Sur ce même Plan, on traiteroit encore à Paris tous les Semestriers Recruteurs, ou autres attaqués du mal vénérien. L'avantage qui résulteroit de ce traitement, ne se borneroit pas à rendre à des hommes une santé précieuse, on étoufferoit encore dans sa source une contagion que ces Soldats répandent dans les Villes de Province par lesquelles ils passent en allant rejoindre leurs Régimens. D'ailleurs, ces Semestriers ne seroient point en arrivant hors d'état de faire le Service, & l'on éviteroit par ce moyen les querelles qu'ils essuyent trop souvent de la part de leurs Camarades, lorsque la nécessité les a forcé d'entrer à Bicêtre.

32. La foule nombreuse d'infortunés, qui dans l'exécution de ce projet seroient traités dans les principales Villes du Royaume, di-

minueroit considérablement le nombre des Vénériens qui se présentent annuellement aux Hôpitaux. En conséquence on pourroit faire un choix particulier des Malades les plus affectés, dont le traitement deviendroit alors d'autant plus facile qu'on auroit plus de lits vacants, & plus de tems pour assurer le succès des remedes.

33. Le lieu destiné à recevoir les Malades, qui ne feroient que se représenter aux jours indiqués, pourroit être fixé dans une Salle de ces mêmes Hôpitaux, soit Militaires, soit de Charité, destinés à traiter les autres maladies; on trouveroit encore dans ces Maisons les Médecins & les Chirurgiens nécessaires pour diriger l'administration des médicamens.

34. Le traitement populaire, simplifié de cette maniere, pourroit de même être administré aux Filles de joie, détenues dans les Prisons de Paris, jusqu'au tems du Jugement qui doit les élargir ou les condamner à la Salpêtrière. (a) Plusieurs seroient guéries

(a) M. le Lieutenant de Police vient de former cet Etablissement, qui doit servir d'exemple à toutes les grandes Villes.

avant d'y être transférées ; celles dont le tems n'auroit pas permis d'achever la guérison , n'auroient plus besoin d'un traitement entier pour être rétablies ; & dans l'un & dans l'autre cas , l'administration des Hôpitaux économiseroit en tout ou en partie les frais de plusieurs traitemens , & éviteroit ceux de transport de la Salpêtrière à Bicêtre , lesquels répétés une fois tous les mois , font un nouveau sujet de dépense. Peut-être donnant de l'extension à ce projet , seroit-il possible de continuer de traiter à la Force celles qui n'auroient pu être guéries à la Prison de Saint Martin ? C'est aux Médecins & Chirurgiens des Hôpitaux d'examiner si la chose est possible ; leur défintéressement & leur zèle sont connus , & ces Messieurs peuvent mieux que tout autre juger de la disposition intérieure de cette Prison , pour éclairer là-dessus l'Administration.

35. Pour peu que l'on fasse attention à l'étendue des secours que présente l'exécution de ce projet , & aux inconvéniens qu'il évite , on verra des milliers de Malades annuellement délivrés de la contagion Vénérienne sans confituer l'Etat en dépense ; & avec eux , une infinité d'autres personnes préservées de cette

même contagion par la guérison des premières. Combien la population n'y gagneroit-elle point encore? Quels fruits les Nations Européennes ne retireroient-elles pas de l'adoption générale de ces moyens?

36. Mais il ne suffiroit pas de multiplier les secours curatifs du mal vénérien. Il faudroit empêcher qu'une foule de gens sans titre & sans connoissances s'ingérassent de traiter cette maladie par des remèdes peu sûrs, dont ils ne connoissent qu'imparfaitement les propriétés, & qui le plus souvent ou ruinent la santé des Malades, ou ne font que pallier un mal qui reparoît ensuite avec de nouvelles forces. Outre que ces guérisons apparentes préparent une récidive plus dangereuse que la première maladie, c'est que les Malades, vivant ainsi dans une fausse sécurité, communiquent sans le sçavoir la contagion dont ils ne sont point guéris, & infectent les personnes saines en s'en croyant eux-mêmes exempts. De-là vient sans doute que la Vérole est aussi commune & aussi multipliée de nos jours, tandis que sa fréquence & sa férocité devroient être considérablement diminuées, si tous les secours apparens étoient sûrs.

37. Un autre moyen , non moins puissant , de combattre & de détruire le mal vénérien , c'est de multiplier les voies d'instruction sur son traitement. Pour cet effet il faudroit établir dans les Universités , & dans les Colléges de Médecine , des Professeurs publics , qui appriſſent à ceux qui ſe deſtinent à l'Art de guérir , la vraie maniere d'enviſager la Maladie Vénérienne , de la connoître & de la traiter. Ces ſecours manquent abſolument. Ce n'eſt pas qu'on néglige de parler du mal vénérien dans les Ecoles , mais c'eſt toujours dans un cours ſur toutes les Maladies en général , conféquemment d'une maniere ſuccinte & inſuffiſante pour approfondir la nature d'une Contagion qui ſeule attaque preſqu'autant de monde que toutes les Contagions réunies. Les Conſultations gratuites , établies par M. le Lieutenant Général de Police , pour les gens ſans fortune de la Province , m'ont appris que rien n'y étoit moins connu que le traitement du mal vénérien , non ſeulement par les cas particuliers & difficiles qui ſe ſont préſentés , mais encore par l'indécifion & l'incertitude où l'on étoit ſur le traitement des accidens même les plus ſimples & les plus communs.

31. Le Médecin qui dirigeroit le traitement anti-vénérien, seroit également chargé de l'instruction publique. De ce moyen de joindre le raisonnement à l'expérience, résulteroient de nouvelles lumières sur cette Maladie; & ceux qui assisteroient aux leçons dictées par une pratique réfléchie, trouveroient dans cette source abondante d'enseignement des exemples capables de les conduire dans le traitement de cette Maladie. Le Gouvernement convaicu de cette nécessité, & connoissant toute l'importance d'une pareille instruction, a choisi un Médecin de la Faculté de Paris, pour enseigner publiquement & gratuitement dans cette Capitale la maniere de traiter le mal vénérien. Ces leçons commenceront au printems prochain.

38. Une correspondance établie entre les Médecins désignés dans les différentes Villes du Royaume, & celui que le Ministère auroit commis pour cet effet dans Paris, formeroit successivement un recueil précieux d'Observations, tendantes à développer le traitement du mal vénérien, duquel les Gens de l'Art retireroient, sur l'histoire & la nature de cette Malade singuliere, des éclaircissements utiles, tels que ceux que leur dis-

pense annuellement M. Richard, premier Médecin des Armées du Roi, sur les Maladies des Hôpitaux.

39. La crainte de favoriser le libertinage, cette appréhension des ames foibles, pourroit-elle s'élever contre les moyens proposés? c'est aux Théologiens à réformer les mœurs du Peuple; c'est à la police à châtier les libertins: mais rien ne sauroit empêcher le Médecin de tendre aux malheureux une main secourable; rien ne peut détourner les regards du Ministère de cette portion de Citoyens attaquée de mal vénérien. Punir les gens débauchés par le refus des secours, c'est laisser à un mal très-contagieux le tems de se répandre; c'est rendre la Nation entiere responsable de la faute de quelques particuliers.

On ne néglige rien de ce qui peut éloigner d'un troupeau la contagion qui le menace; des Ecoles Vétérinaires sont ouvertes dans plusieurs Villes du Royaume, des secours sont envoyés dans les Campagnes pour arrêter les Maladies des animaux: refuseroit-on de secourir les hommes?